

A Paris, le 26/02/2026

Création du Comité **Filière Forêt Bois Française**

Une filière unie, mobilisée pour la transition écologique et la souveraineté industrielle



La filière forêt - bois franchit une étape décisive dans son organisation collective. Répondant à une attente forte et exprimée de longue date, les organisations professionnelles créent le Comité **Filière Forêt Bois Française**.

Hébergée au sein de France Bois Forêt, **Filière Forêt Bois Française** constituera une instance permanente de concertation et d'expression commune à l'échelle de toute la chaîne de valeur. Elle se saisira des sujets d'intérêt partagé, mènera des travaux structurants et portera des positions collectives sur les enjeux stratégiques, économiques, climatiques et industriels de la filière forêt - bois.

Son fonctionnement reposera sur un principe fondateur : les décisions seront prises à l'unanimité des trois secteurs, garantissant un consensus avant toute prise de position.

Le Comité rassemblera les membres fondateurs représentant les différents maillons répartis au sein de trois secteurs :

- Sylviculture et production forestière : Communes Forestières France, Fransylva, ONF, UCFF ;
- Exploitation forestière et transformation du bois : FNB ;
- Construction – ameublement – papier : l'Ameublement français, Copacel, UICCB.

Les statuts de France Bois Forêt ont été modifiés afin d'intégrer officiellement cette nouvelle instance. Les travaux de **Filière Forêt Bois Française** seront animés par Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt et Maxime Chaumet, directeur général de France Bois Forêt, tiendra son secrétariat.

La création du Comité **Filière Forêt Bois Française** marque une étape structurante : elle renforce l'unité, la lisibilité et la capacité d'action collective de la filière forêt - bois française.